

Burkina Faso



Date d'adhésion au Mouvement pour le renforcement de la nutrition (Mouvement SUN) : Juin 2011

Plateforme nationale multi-acteurs pour la nutrition : Conseil National pour la Nutrition (CNaN)

Point focal SUN du gouvernement / Coordinateur de pays SUN : D^r Ella Compaore, Secrétaire technique chargée de l'amélioration de l'alimentation et de la nutrition des mères et des enfants, ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et du Bien-être.

SITUATION DE LA NUTRITION DANS LE PAYS

→ **Indicateurs nutritionnels annuels dans le pays du Rapport sur la nutrition mondiale :**

<https://globalnutritionreport.org/resources/nutrition-profiles/africa/western-africa/burkina-faso>

● Plateforme multi-acteurs (MSP) nationale

Date de création : 2009

Un plan d'action annuel de la MSP existe

● Mécanisme de coordination infranational de la nutrition

● Des MSP infranationales existent

● Les MSP infranationales disposent de plans d'action annuels

●●● Plan national de nutrition

Plan stratégique multisectoriel de nutrition 2020-2024 (PSMN) –

<https://scalingupnutrition.org/resource-library/national-nutrition-plan-burkina-faso>

● Cadre / plan de plaidoyer et de communication

<https://scalingupnutrition.org/resource-library/advocacy-and-comms-plan-burkina-faso>

Présence de réseaux SUN dans le pays

● Réseau de la société civile du Mouvement SUN

● Réseau du secteur privé SUN

● ONU Nutrition

● Réseau des universitaires SUN

● Réseau des donateurs SUN

● Autres : p. ex. jeunes, parlementaires, médias

Réseau des parlementaires pour la nutrition

Financement pour la nutrition

● Une stratégie de mobilisation des ressources existe

● Exercice de suivi budgétaire conduit cette année

● Déficits de financement identifiés cette année

● Dépenses intérieures sur la nutrition suivies

● Oui ● En cours ● Non ● Chiffré(s) ● Cadre de suivi et évaluation

PRIORITÉS DU PAYS EN 2022

→ Mobiliser les ressources financières pour l'opérationnalisation du PSMN.

→ Renforcer le contrôle de l'application de la réglementation sur la commercialisation des substituts du lait maternel.

→ Améliorer la prise en charge nutritionnelle des mères et des enfants dans les zones à forts défis sécuritaires.

BONNE PRATIQUE DU PAYS PARTAGÉE EN 2021

Thème : Gouvernance de la coordination multisectorielle de la nutrition

Titre : Ancrage institutionnel de la nutrition à la Présidence

Description : Adoption du décret créant le Conseil national pour la nutrition (CNaN) qui relève le niveau d'ancrage institutionnel de la nutrition à la Présidence. Celle-ci préside les sessions du CNaN et un secrétariat permanent en assure le pilotage technique. Cela permet de mieux mobiliser les acteurs et les ressources pour la nutrition.

POINT SUR LES PROGRÈS VERS LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES (OS) SUN 3.0

→ **OS.1 Renforcer et préserver des cadres politiques et de plaidoyer solides**

La nutrition au Burkina Faso bénéficie d'un environnement politique favorable avec la désignation du Président du Faso comme Champion de l'initiative des dirigeants africains pour la nutrition. Il existe une Politique nationale multisectorielle de nutrition (PNMN), un PSMN 2020-2024 et une stratégie de plaidoyer et de communication en faveur de la nutrition. Le Plan national de développement économique et social II (PNDES II) prend en compte des indicateurs de la PNMN. Les progrès enregistrés dans les domaines de l'alimentation et nutrition du jeune enfant, de la lutte contre les carences en micronutriments et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène contribuent à la réduction de la malnutrition aiguë et chronique.

→ **OS.2 Élaborer et aligner des priorités d'action de pays communes**

Le pays a pris des engagements majeurs en faveur de la nutrition lors du Sommet sur la Nutrition pour la croissance (N4G). Le budget de l'État alloué à la nutrition reste trop faible par rapport aux engagements pris pour la financer. Le coût total du PSMN 2020-2024 dépasse les 117 milliards FCFA par an, le déficit de financement en 2021 s'élève à près de 42 milliards FCFA sur un déficit global de 223 milliards FCFA. Le nombre de fonds en fiducie multipartites a augmenté en 2021, et on note : le soutien renouvelé de USAID avec le projet « Advancing Nutrition » ; le financement de la Banque africaine de développement de 1 million dollars des États-Unis pour la nutrition scolaire ; un nouveau financement de l'Union européenne via le Fonds des Nations Unies pour l'enfance pour la phase 2 de la Plateforme nationale d'information sur la nutrition (PNIN) ; le financement de l'Agence allemande de coopération internationale en faveur de la gouvernance.

→ **OS.3 Forger et renforcer les capacités du pays**

En 2021, le Burkina Faso a bénéficié de l'appui du Mouvement SUN pour faciliter l'organisation des rencontres de haut-niveau pour la nutrition (Sommets N4G et sur les systèmes alimentaires) ; le renforcement des capacités en leadership ; appui technique reçu dans le cadre du suivi du financement des partenaires ; renforcement des capacités pour l'inscription des lignes budgétaires contribuant et spécifiques à la nutrition ; et participation aux webinaires de partages d'expérience. Le Burkina Faso y a partagé l'expérience de la redevabilité via la PNIN, de l'ancrage institutionnel de la nutrition et de la numérisation des données nutritionnelles.

→ **OS.4 Assurer une gouvernance du Mouvement SUN qui promeut le leadership du pays et les responsabilités des gouvernements, permet un alignement des ressources de toutes les parties prenantes du Mouvement SUN en soutien aux priorités du pays et renforce la redevabilité mutuelle à 360 degrés**

Des changements positifs ont eu lieu en 2021, notamment l'adoption du décret portant création du CNaN avec ancrage institutionnel à la Présidence du Faso. Les Conseils régionaux sur la nutrition ont été créés en remplacement des Conseils régionaux consultatifs sur la nutrition. La PNMN et ses documents stratégiques ont été diffusés auprès des structures déconcentrées et des collectivités territoriales. Le suivi du PSMN passe par la PNIN ; les données renseignées font l'objet d'une validation par tous les acteurs de la plateforme. Mécanisme de surveillance hebdomadaire des données de routine ; et des enquêtes qualitatives complémentaires et des enquêtes multisectorielles sont également menées.